



PROGRAMME DEVENIR FORMATEUR SST

PRÉ-REQUIS :

1/ Être titulaire d'un certificat de SST, en cours de validité,
ou d'un certificat APS, en cours de validité, délivré par une entité habilitée.

2/ Avoir suivi, avec succès, l'auto-formation en ligne « **Acquérir des bases en prévention des risques professionnels** » de l'INRS : <https://www.eformation-inrs.fr/> ou la formation "Obtenir des compétences de base en prévention », dans les services prévention des caisses régionales de Sécurité Sociale (*joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de votre inscription*).

PUBLIC CIBLÉ :

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite former, recycler et évaluer des SST au sein de sa propre entreprise ou dans le cadre son Organisme de Formation, des salariés extérieurs.

Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.

OBJECTIFS de la FORMATION,

Le stagiaire sera capable de :

- *Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise,*
- *Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours, pour mettre en œuvre une formation SST,*
- *Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteurs SST.*

DURÉE TOTALE : 56 heures en présentiel, réparties sur 2 semaines non consécutives.

ORGANISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Le stage s'appuie sur une méthode active : interrogative, démonstrative et applicative avec des exposés-débats, des études de cas, des travaux de groupes avec mise en commun des productions, des échanges pratiques .

Les évaluations formatives porteront sur des mises en situation pédagogique simulées **AUCUN** travail inter-session n'est exigé

NOMBRE DE STAGAIRES :

De 5 personnes minimum à 10 personnes maximum par session.

DISPENSATEUR DE LA FORMATION :

La formation est dispensée par un Organisme de Formation habilité par l'INRS, pour former des Formateurs SST, (*niveau 2*) et est encadrée par un Formateur titulaire du certificat « Formateur de Formateurs SST » valide.

SUPPORTS : Les supports pédagogiques et autres ressources seront disponibles sur un espace privé, dont les codes vous seront remis lors de la formation et ce, pour toute la durée de votre périodicité ; **prévoir un ordinateur portable.**

VALIDATION :

À l'issue de la formation, les stagiaires ayant satisfaits aux épreuves certificatives du référentiel de compétences SST recevront un certificat de Formateur SST et une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives, dans leur intégralité, peuvent prétendre à l'obtention du certificat de Formateur SST.

Ce certificat de Formateur SST sera délivré et envoyé par TREMAT Formation, directement aux Formateurs certifiés.

La validité de ce certificat national est fixée à 3 ans et la prolongation de celui-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (*MAC FSST*) tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives de celui-ci.

PROGRAMME des 8 jours - Première semaine

1ère demi-journée

- Accueil,
- Présentation de la formation et de son organisation,
- Présentation du dispositif SST :
 - La formation professionnelle continue,
 - L'ingénierie de formation,
 - Le document de référence et les différents référentiels (*activités, compétences, certifications*),
 - L'ingénierie pédagogique (*construction de compétences à partir d'une action pédagogique*),
 - Le manuel du Formateur.
- La démarche de prévention d'une entreprise,

2ème demi-journée

- Méthodologie (*outil*),
- Répondre à une demande de formation SST,
- L'action de formation SST dans la démarche de prévention d'une entreprise,
- Préparer la réponse pédagogique.

3ème demi-journée

- Rappel des notions de base en prévention ,
- SST - Acteur de Prévention,
- Le Plan d'Actions Prévention SST,

4ème demi-journée

- Guide des données techniques - rappel de la formation SST,
- "Carrefour des techniques",
- Le Plan d'Intervention SST.

4ème demi-journée

- Guide des données techniques - rappel de la formation SST,
- "Carrefour des techniques",
- Le Plan d'Intervention SST.

5ème demi-journée

- Les fondamentaux de la pédagogie de l'adulte, (*courants, conditions d'apprentissages, états d'un adulte en formation*),
- Les objectifs pédagogiques,
- Les méthodes pédagogiques,
- Les outils pédagogiques,
- Mise en application.

6ème demi-journée

- La conception du déroulé pédagogique,
- Les méthodes pédagogiques adaptées à la formation SST,
- Construction d'une séquence de formation,
- Mise en application.

7ème demi-journée

- Mise en application d'une stratégie pédagogique,
- Les fondamentaux de la communication,
- Les outils de la communication.

8ème demi-journée

- Typologies d'évaluations et conduite de l'évaluation des SST (*formative*),
- Les modalités et les indicateurs de réussite d'évaluations formatives,
- Mise en application,
- L'organisation administrative de la formation et l'outil de gestion national FORPREV,
- Bilan de la première partie de la formation.

PROGRAMME des 8 jours - Deuxième semaine

9ème demi-journée - (Démarrage de la deuxième semaine)

- Accueil,
- Retour inter-session,

Rédaction de l'épreuve certificative n° 1.

10ème demi-journée

- Construction d'une séquence de formation sur les thèmes de secours (*allant jusqu'à l'évaluation*),
- Les modalités et les indicateurs de réussite d'évaluations formatives,
- Mise en application.

11ème demi-journée

- Mise en application.

12ème demi-journée

- Mise en application.

13ème demi-journée

- Typologies d'évaluations et conduite de l'évaluation des SST (*certificative*),
- Le référentiel de certification SST,
- Mise en application.

14ème demi-journée

- Mise en application.

15ème demi-journée

- Apport sur le MAC SST et les différents outils d'animation et d'évaluation,
- ### Préparation de l'épreuve certificative n° 2.

16ème demi-journée

- Mise en œuvre de l'épreuve certificative n° 2.
- Bilan et clôture de l'action de formation.

HANDICAP :

Merci de contacter notre référent au
06.63.02.59.25 afin de déterminer si des
adaptations sont envisageables .

CAS DU STAGIAIRE n'ayant pas validé la totalité des compétences :

À l'issue des 2 épreuves certificatives, si le stagiaire n'a pas validé une ou plusieurs des compétences du référentiel, il ne peut obtenir son certificat de Formateur SST. Il est néanmoins possible, si le temps le permet, de lui faire repasser l'une ou les 2 épreuves certificatives correspondant à la (ou aux) compétence(s) manquante(s).

Sinon, il lui est également possible de se ré-inscrire à une nouvelle session de formation. Il pourrait alors demander, préférentiellement à l'Organisme qui l'a initialement formé, un allègement de formation et repasser la (ou les) épreuve(s) lui permettant de valider la (ou les) compétence(s) manquante(s). Pour demander cet allègement, le candidat produira une attestation de fin de formation, reçue à l'issue de la première session et faisant apparaître les résultats des acquis de sa formation de Formateurs SST.

Il est préconisé que cette session de « rattrapage » intervienne, dans les 6 mois, suivant la première session de formation.

*Pour plus d'informations,
visitez notre site internet à l'adresse
suivante :*

<http://www.tremat-formation.fr/>

Tarif 1 350,00 €

Inscription par mail :

sylvie@tremat-formation.fr

ou par téléphone au 06.63.02.59.25

EIRL LAMBERT Sylvie - 14, chemin de Ravareil - 69360 TERNAY
Tél. : 06.63.02.59.25 - sylvie@tremat-formation.fr
SIRET 527 938 047 000 26 - APE 8559 A